



Lettre à la rédaction

Objet : Article intitulé *Cancer et maladies du cœur en tête des décès au Canada*, 30 novembre 2010

Nous devons tous être concernés par le fait que, selon un rapport publié cette semaine par Statistique Canada, le suicide arrive au deuxième rang des principales causes de décès chez les jeunes adultes au Canada et compte parmi les dix principales causes de décès dans la population dans son ensemble.

Ce rapport reste muet sur le fait que, derrière ces statistiques importantes, on trouve des individus qui ont souffert de problèmes de santé mentale les ayant poussés au suicide. Parmi eux figure Jack Windeler, jeune étudiant de première année à l'université Queen's qui s'est enlevé la vie en mars dernier, à l'âge de dix-huit ans. Cet événement a déclenché une campagne nationale, le Jack Project (www.thejackproject.org), conçue pour attirer l'attention sur les questions de santé mentale chez les jeunes.

Cette année seulement, plus de sept millions de Canadiens seront frappés par la maladie mentale. Ce sera peut-être votre fils ou votre fille, votre frère ou votre sœur, votre père ou votre mère, un ami ou un collègue.

Encore et toujours, la stigmatisation et la discrimination empêchent les personnes atteintes de maladie mentale de parler de leur maladie et de recevoir un traitement. La campagne *Changer les mentalités* de la Commission de la santé mentale du Canada, mise en œuvre pour lutter contre la stigmatisation, vise à trouver les moyens les plus efficaces de changer les attitudes et les comportements négatifs à l'endroit des personnes ayant une maladie mentale. Une partie de ce travail consiste à cerner les meilleures stratégies pour sensibiliser les enfants et les adolescents au sujet de la maladie mentale et de l'importance de parler de ce type de problème et de se faire soigner rapidement.

Nous pouvons tous changer le cours des choses en nous efforçant d'éliminer la stigmatisation et la discrimination et en parlant ouvertement de problèmes de santé mentale avec nos collègues, notre famille et nos amis. En agissant ainsi, nous aiderons tous ceux qui sont atteints de maladie mentale à véritablement souhaiter être traités et se rétablir.

Louise Bradley
Présidente et directrice générale
Commission de la santé mentale du Canada

-30-

Renseignements

Karleena Suppiah, Commission de la santé mentale du Canada

Tél. : 403 385-4050

Cell. : 403 370-3835

ksuppiah@commissionsantementale.ca